



Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE FORME 3

Outil d'aide à la mise en œuvre du parcours menant à l'obtention du certificat de qualification dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de Wallonie-Bruxelles Enseignement

Référence : DP/2015/11



### Parcours qualifiant en phase 3



Outil d'aide à la mise en œuvre du parcours menant à l'obtention du certificat de qualification dans l'enseignement spécialisé de forme 3 de Wallonie-Bruxelles Enseignement

#### **Motivation**

W-B E s'inscrit, pour son enseignement spécialisé, dans une démarche d'harmonisation du parcours qualifiant en forme 3 dans le but:

- de placer l'élève au centre de ses apprentissages,
- d'apporter conseils et soutien aux différentes équipes éducatives et pédagogiques,
- de revaloriser le certificat de qualification aux yeux du monde professionnel,
- de respecter le prescrit légal.

#### **Sommaire**

- Bases réglementaires
- Principes du schéma de passation des épreuves
- Épreuves de qualification
- Jury de qualification
- Stages en entreprise
- Équipe pédagogique
- Dossier de présentation
- Outil d'évaluation
- Annexes

#### Pour voyager dans le document

- Cliquez sur les flèches dans le coin inférieur droit de l'écran pour voyager d'une page à l'autre
- Cliquez sur un titre de chapitre sur le côté droit de l'écran pour accéder à celui-ci
- Cliquez sur les liens en surbrillance pour plus d'information

#### Légende



Signale des informations particulières ou des liens vers des documents externes



Envoie vers un document annexé







Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

Épreuves de qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation

### Bases réglementaires



Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Circulaire annuelle relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - directives et recommandations. <u>Circulaire 5262</u> du 18/05/2015 pour l'année scolaire 2015-2016.

Pour en savoir plus:



- Notre réseau http://wallonie-bruxelles-enseignement.be/
- Droit et réglementation de la Communauté française <a href="http://www.gallilex.cfwb.be/">http://www.gallilex.cfwb.be/</a>
- Les circulaires <a href="http://www.enseignement.be/index.php?page=26822">http://www.enseignement.be/index.php?page=26822</a>
- L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles <a href="http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=815">http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=815</a>







Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

Épreuves de qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

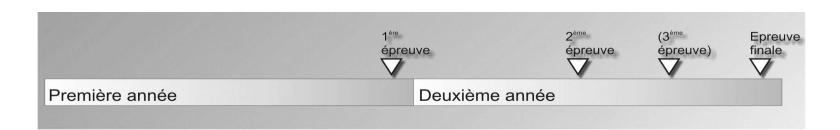
<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation

# Principes du schéma de passation des épreuves





Le réseau détermine le schéma de passation des épreuves de qualification via un outil.

Les épreuves sont organisées durant la troisième phase.

Deux à quatre épreuves sont prévues par profil de formation spécifique.

Quand la troisième phase est organisée en deux années scolaires (en fonction de la complexité du profil de formation spécifique), la première épreuve est organisée à la fin de la première année scolaire (sauf spécification de l'outil).

Quand la troisième phase est organisée en une seule année scolaire (pour les élèves qui possèdent déjà un certificat de qualification dans un autre métier du groupe professionnel ou pour les métiers dont les profils le permettent), une épreuve est organisée durant la formation et une autre en fin d'année scolaire.

Pour visualiser le parcours complet menant au certificat de qualification en fin de troisième phase, cliquez ici







Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation

# Épreuves de qualification





Les épreuves de qualification sont obligatoires (circ. <u>5262</u> pour 2015/2016).

<u>Introduction</u>

**Bases** 

réglementaires

Le réseau détermine pour le schéma de passation des épreuves:

- la « ventilation » des compétences en familles de situations-tâches pour chaque profil de formation spécifique,
- le nombre de familles de situations-tâches et donc le nombre d'épreuves (de 2 à 4),
- les modalités des épreuves,
- les critères d'évaluation.

L'établissement:

- organise l'enseignement, la formation,
- met en place l'organisation pratique des épreuves (calendrier...).

L'élève:

• réalise chaque épreuve sur base d'un cahier des charges.

Le jury:

• évalue chaque épreuve à l'aide de la grille critériée jointe à la famille de situations-tâches concernée.

Le conseil de classe :

- analyse les résultats,
- met en place une remédiation et/ou des exercices d'approfondissement après chaque épreuve (sauf la dernière);
- informe l'élève de ses choix et de ses propositions de remédiation.

Remarque: le jury tient compte des évaluations de toutes les épreuves lors de la délibération en fin de phase. Il est donc important qu'elles soient détaillées et motivées car elles seront parfois utilisées plus d'un an après l'épreuve.



schéma

Épreuves de qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> <u>pédagogique</u>

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation



# Jury de qualification





#### Constitution, composition, délégation

- Voir la circulaire annuelle relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé ( <u>5262</u> pour 2015/2016).
- Idéalement le jury se réunit en début d'année scolaire pour prendre connaissance du schéma de passation des épreuves.

#### Rôle pendant le parcours de qualification

Le jury évalue chaque épreuve à l'aide de la grille critériée jointe à la famille de situations-tâches concernée, il motive et décide après chaque épreuve que l'élève:

- satisfait aux exigences des épreuves et poursuit son parcours,
- satisfait partiellement aux exigences de l'épreuve et doit être réévalué pour les compétences non maîtrisées,
  - soit lors d'une situation-tâches ultérieur dans laquelle ces compétences seront intégrées,
  - soit lors d'une évaluation par le professeur dans le cadre du cours et après remédiation,
- ne satisfait pas aux exigences de l'épreuve et doit la représenter.

#### Rôle à la fin du parcours de qualification

- En fin de troisième phase et après la dernière épreuve, le jury délibère et attribue ou non le certificat de qualification en fondant ses appréciations sur les informations qu'il peut recueillir sur l'élève, notamment les résultats des épreuves de qualification, les rapports de stages, le dossier de présentation...
- En cas de non réussite, le jury dresse une liste des compétences non maîtrisées à mobiliser lors d'une seconde session.

Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation



### Stages en entreprise





Les stages sont obligatoires (circ.<u>5035</u>).

#### Rôle de l'établissement:

- le chef d'établissement arrête, en début d'année scolaire, le planning prévisionnel et les modalités d'organisation des stages après concertation (CoCoBa);
- le maître de stage examine et complète avec l'élève sa convention de stage,
- l'équipe pédagogique prépare le stage avec l'élève et particulièrement les compétences liées à la sécurité,
- le maître de stage assure le suivi du stage, au moins deux fois par semaine,
- le maître de stage collabore avec le tuteur pour établir l'évaluation du stage,
- le conseil de classe analyse la synthèse du rapport de stage,
- le conseil de classe détermine le cas échéant les compétences disciplinaires et comportementales interdisciplinaires nécessitant remédiation ou approfondissement via le PIA et en informe l'élève;
- lors de la réunion suivante, le conseil de classe évalue les remédiations et les approfondissements mis en place suite au stage via le PIA.

#### Rôle de l'élève:

- l'élève s'engage à respecter les termes de la convention de stage,
- l'élève note quotidiennement dans son carnet de stage, avec l'aide du maître de stage en collaboration avec le tuteur, les activités et apprentissages réalisés.

#### Rôle de l'entreprise:

- l'entreprise s'engage à respecter les termes de la convention de stage,
- le tuteur évalue le stage en collaboration avec le maître de stage sur base de la grille d'évaluation jointe au carnet de stage.

Remarque: le jury tient compte des évaluations de stage lors de la délibération en fin de phase. Il est donc important qu'elles soient détaillées et motivées car elles seront parfois utilisées plus d'un an après le stage.



Introduction

<u>Bases</u> réglementaires

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation

# Équipe pédagogique





#### L'équipe pédagogique:

- établit en adéquation avec le schéma de passation du réseau un calendrier prévisionnel qui pourra être adapté ou individualisé en fonction des circonstances;
- établit les modalités d'invitation des membres du jury aux épreuves (téléphone, courrier, mail...),
- prépare un document à faire signer par le jury en cas de délégation de l'évaluation des épreuves,
- gère les apprentissages et met en œuvre le schéma de passation des épreuves de qualification,
- élabore avec l'élève son dossier de présentation,
- gère le parcours menant à l'obtention du certificat de qualification via le PIA qui inclut les évaluations des stages et des épreuves de qualification;
- gère via le PIA les remédiations et approfondissements éventuels ainsi que leur évaluation,
- arrête, après la délibération de fin de phase et en cas de non réussite, un calendrier prévisionnel de remédiation suivi d'une « seconde session ».

Introduction

<u>Bases</u> réglementaires

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> <u>qualification</u>

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> <u>présentation</u>

Outil d'évaluation



# Dossier de présentation





Le dossier de présentation est un recueil des réussites de l'élève, constitué par celui-ci avec l'aide de ses professeurs.

Il permet de valoriser son parcours que ce soit devant le jury de qualification ou un employeur potentiel.

Le dossier peut contenir, à condition qu'ils soient positifs:

- les rapports des stages,
- les évaluations des épreuves de qualification,
- les évaluations des remédiations éventuelles,
- · les documents liés aux épreuves de qualification,
- les photos des réalisations scolaires, extra-scolaires...,
- tout document apportant un éclairage sur les compétences de l'élève,
- ..

Introduction

<u>Bases</u> réglementaires

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> pédagogique

<u>Dossier de</u> <u>présentation</u>

Outil d'évaluation



### Outil d'évaluation



### L'outil d'évaluation réseau par métier est composé de 3 éléments

#### La ventilation des compétences du profil de formation spécifique en familles de situations-tâches qui comprend:

- un « découpage » en familles de situations-tâches (entre 2 et 4),
- un descriptif de chaque famille de situations-tâches,
- les numéros des compétences « technico-pratiques » à maîtriser mobilisables et évaluables par famille,
- les numéros des compétences « transversales » à maîtriser mobilisables et évaluables dans plusieurs familles.

#### Le cadre général pour les épreuves de chaque famille de situations-tâches qui comprend:

- le contexte dans lequel se déroule l'épreuve et les conditions matérielles,
- des recommandations pour l'élève, les production(s) ou les prestation(s) attendue(s),
- des recommandations pour l'enseignant,
- une grille d'évaluation avec critères et indicateurs,
- la liste des compétences mobilisables.

#### Un cahier des charges d'une épreuve-type par famille de situations-tâches qui comprend:

- · un scénario,
- les spécificités de l'épreuve, les exigences et les tolérances,
- les documents techniques disponibles pour les élèves et nécessaires à la réalisation de l'épreuve,
- les consignes écrites et la liste des consignes verbales destinées aux élèves.

Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

Épreuves de qualification

Jury de qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> <u>pédagogique</u>

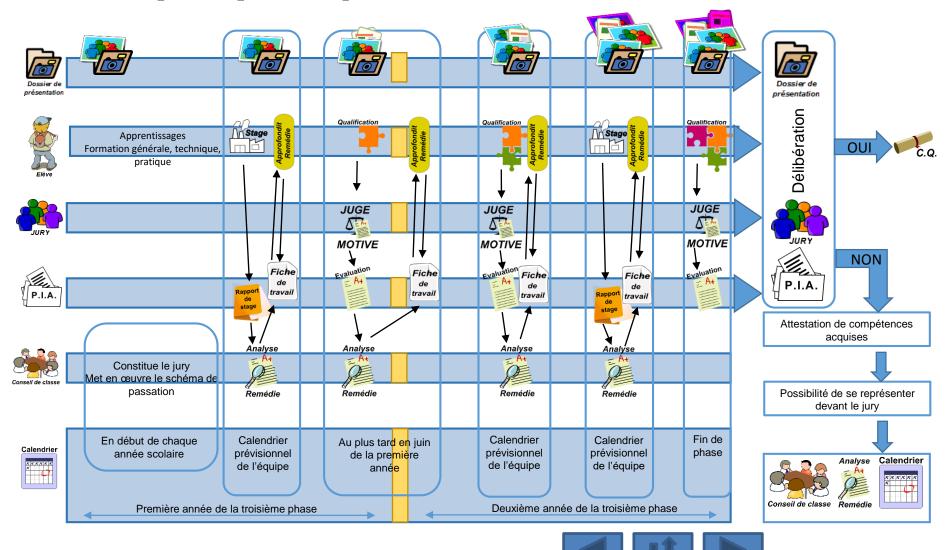
<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation





### Schéma complet du parcours qualifiant



### Annexe B



Accompagnement pédagogique

Des **personnes-ressources** peuvent, sur demande adressée au Directeur général adjoint, Monsieur Didier Leturcq, encadrer l'équipe pédagogique dans sa réflexion de mise en place du schéma de passation des épreuves.

Introduction

<u>Bases</u> <u>réglementaires</u>

Principes du schéma

<u>Épreuves de</u> qualification

<u>Jury de</u> qualification

Stages en entreprise

<u>Équipe</u> <u>pédagogique</u>

<u>Dossier de</u> présentation

Outil d'évaluation

<u>Annexes</u>



Des **formations** organisées par le réseau sont prévues dans le cadre de la **formation continuée des enseignants**.

http://www.wallonie-bruxelles-

enseignement.be/index.cfm?page=formationContinuee&profil=ens#\_